

L'offre au kilomètre

moins
votre client roule,
moins
votre client paie !



L'assurance
pensée pour vous





L'offre au kilomètre, qu'est-ce que c'est ?

Il s'agit de **la première assurance auto à l'usage, à prime mensuelle variable**, disponible sur le marché belge, qui permet à votre client de ne payer que pour les kilomètres réellement parcourus, tout en bénéficiant d'une protection optimale.

Km



Un prix juste et transparent



Les mêmes garanties et services qu'une assurance classique



Un mode de fonctionnement simple

Comment ça marche ?

Le contrat repose sur la **communication mensuelle du relevé kilométrique**, par votre client. Votre client reçoit, chaque mois, un SMS et est invité à renseigner son relevé via un lien cliquable. **Cette étape ne prend que quelques secondes** et nous permet de calculer sa prime.

La prime mensuelle est dynamique : elle se compose d'une **prime "parking" fixe** à laquelle vient s'ajouter un **forfait par kilomètre parcouru**. La garantie de payer le prix juste en fonction de l'usage réel du véhicule !



À qui s'adresse cette offre ?

Cette solution a été pensée pour les conducteurs qui souhaitent payer à l'usage : les **conducteurs occasionnels**, **saisonniers** ou ceux qui utilisent leur véhicule de manière **variable** bénéficieront ainsi d'un **tarif avantageux**.



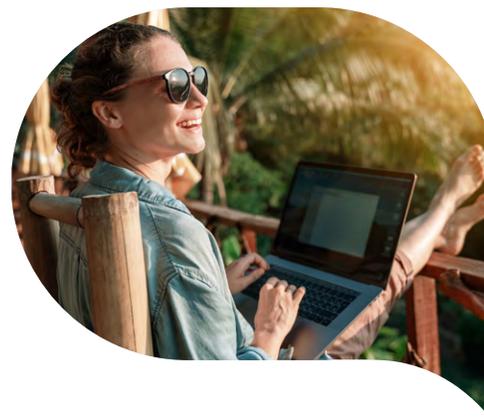
Stéphane utilise son véhicule de manière **variable** et veut **payer à l'usage**. Il souhaite avoir la certitude de payer un **prix juste**, et uniquement pour les kilomètres parcourus.



Léa habite en ville et utilise les **transports en commun** pour se déplacer. Elle utilise sa voiture de manière **occasionnelle**, le week-end.



Edith et Luc sont **retraités**. Ils vivent en Espagne 6 mois par an et font un usage **saisonnier** de leur véhicule.



Maude travaille une **partie de l'année depuis l'étranger**. Elle utilise sa voiture lorsqu'elle est en Belgique, mais la met en **hivernage** lorsqu'elle part.

Quelles sont les conditions ?

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ DU CONDUCTEUR :

- ✓ ≥ 5 ans de permis
- ✓ Entre 26 et 75 ans
- ✓ BM < 8
- ✓ Max. 1 sinistre en tort

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION :

- ✓ Disponible pour les voitures à usage privé uniquement
- ✓ Souscription à la responsabilité civile, avec ou sans couverture omnium, + garantie "conducteur protégé", formule 1 million€
- ✓ Numéro de téléphone du conducteur principal obligatoire
- ✓ Adresse email du preneur obligatoire
- ✓ Communication du kilométrage mensuel obligatoire (via un lien cliquable)



Quels changements dans les **processus de tarification** et de **souscription** ?

L'offre au kilomètre est disponible dans Néo, **sous forme d'un nouveau forfait kilométrique**, disponible pour les voitures en usage privé, à la souscription de la responsabilité civile, d'une omnium mini, partielle ou totale + garantie "conducteur protégé".

The Neo logo consists of a stylized blue 'N' symbol followed by the word 'Neo' in a bold, sans-serif font. The logo is positioned inside a white speech bubble that overlaps the bottom of the text area and the background image.

Neo

Parcours de tarification

Démarrez une nouvelle tarification comme vous le faites habituellement.

ETAPE 1

Lorsque vous optez pour une voiture en usage privé, vous verrez apparaître un nouveau forfait kilométrique, "Offre au kilomètre".

ETAPE 2

- La **prime parking mensuelle** et les garanties accessoires s'affichent.
- Vous pouvez encoder le **nombre de kilomètres** que le conducteur estime rouler mensuellement. La prime mensuelle indicative s'ajustera.

Tarif AUTO

VÉHICULE CONDUCTEUR

MODE D'INDEMNISATION
En valeur réelle

	Omnium MINI		
RC & Assistance 1ère Urgence	15,21		
Incendie, bris de vitres, force de la nature et heurt d'animaux	7,26		
Vol	×		
DÉGÂTS MATÉRIELS F. 1.5% 550 - Montant : 309,93 €	×		
ASSISTANCE NON SOUSCRIT			
CONDUCTEUR PROTÉGÉ SA 1.000.000			
ACCIDENT DE CIRCULATION NON SOUSCRIT			
Protection juridique			
Pack frontalier			
Pack confort (new)	×		
Prime parking mensuelle et garantie(s) accessoire(s)	25,72 €	27,53 €	44,85 €
Prime par kilomètre			
Total mensuel (TTC)			
NOMBRE DE KILOMETRES			

Kilometrage mensuel manquant

Tarif AUTO

VÉHICULE CONDUCTEUR RISQUE GARANTIES

Garanties

MODE D'INDEMNISATION
En valeur réelle

FORFAIT KILOMETRIQUE
Offre au km

- 12 000km
- 20 000km
- 30 000km
- 50 000km
- Offre au km

	BASE		
RC & Assistance 1ère Urgence	644,14		
Incendie, bris de vitres, force de la nature et heurt d'animaux	×	205,24	205,24
Vol	×	×	51,31
DÉGÂTS MATÉRIELS F. 1.5% 550 - Montant : 225 €	×	×	×
			202,86
			50,73
			404,40

ETAPE 3

Finalisez votre parcours de tarification comme vous le faites habituellement.

Parcours de **souscription**

Commencez le parcours de souscription comme vous le faites habituellement.

ETAPE 1

Choix de la langue : soyez vigilant lorsque vous sélectionnez la langue de correspondance afin que votre client reçoive les SMS mensuels dans sa langue privilégiée.

ETAPE 2

Dans l'écran "Contrat" :

Le contrat est souscrit pour une durée d'un an tacitement reconductible. Cependant, la date d'échéance principale a été définie au premier jour du mois qui suit. Les factures seront ainsi échues le premier jour de chaque mois.

Nouvelle Affaire

VEHICULE PRENEUR CONTRAT CONDUCTEUR(S) RISQUE GARANTIES VALIDATION

TYPE DE PERSONNE

✓ PERSONNE PHYSIQUE PERSONNE MORALE

1 LANGUE DE CORRESPONDANCE

✓ FRANÇAIS NÉERLANDAIS ALLEMAND

Nouvelle Affaire

✓ VÉHICULE ✓ PRENEUR ✓ CONTRAT ✓ CONDUCTEUR(S) RISQUE GARANTIES VALIDATION

FORFAIT KILOMÉTRIQUE

FORFAIT KILOMÉTRIQUE
Offre au km

RELEVÉ COMPTEUR (KM)

3

Merci d'indiquer le kilométrage au compteur à ce jour. Cette donnée est importante et servira de base pour le calcul de la prime en fonction des kilomètres parcourus

DATE DU RELEVÉ

ETAPE 3

Dans l'écran "Risque" :

- Une fois le forfait « Offre au kilomètre » sélectionné, il vous sera demandé de **saisir le relevé kilométrique actuel. Cette donnée est cruciale** car elle sera utilisée pour calculer la première prime mensuelle de votre client. Si la donnée indiquée n'est pas correcte, la prime sera erronée.
- Vous êtes aussi invité à renseigner l'**adresse email du preneur**, son numéro de **téléphone** et l'**IBAN**. **Ces éléments sont primordiaux** dans le cadre de la gestion du contrat de votre client.

ETAPE 4

Finalisez le parcours de souscription comme vous le faites habituellement.

Quelles sont les obligations contractuelles de vos clients ?

L'assurance Offre au kilomètre repose contractuellement sur l'**encodage mensuel**, par votre client, du **relevé de compteur kilométrique du véhicule assuré**.

Afin d'assurer la bonne exécution de son contrat et de pouvoir calculer sa prime au plus juste, nous communiquons avec votre client par **SMS** et par **email**.

1 SMS À LA SOUSCRIPTION

A la souscription, l'assuré reçoit un SMS de bienvenue. Il reçoit également ses CP, son certificat d'assurance et sa 1^{ère} facture (composée de la prime parking uniquement).

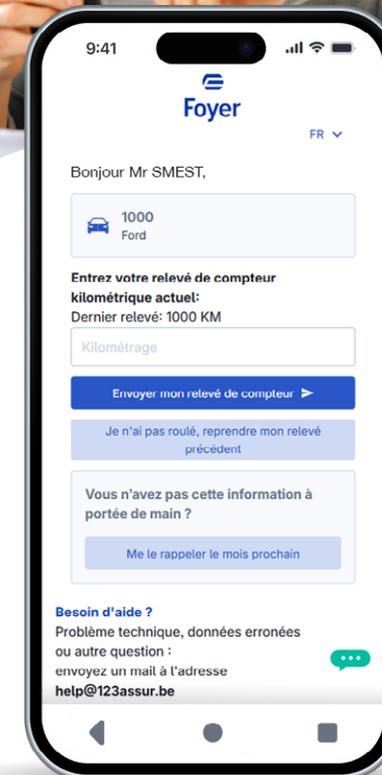
Bonjour Mr SMEST, vous avez souscrit un contrat pour votre véhicule immatriculé 2HJU854 chez Foyer Assurances et nous vous en remercions.

Vous recevrez, tous les mois, un SMS vous invitant à renseigner votre kilométrage. Merci et bonne route !

2 SMS DE RELEVÉ MENSUEL

30 jours après la prise d'effet du contrat, tous les 1^{ers} du mois, le client recevra un SMS l'invitant à communiquer, via un lien cliquable, son relevé de compteur kilométrique. **Cela ne prend que quelques secondes.**

Bonjour, merci de renseigner votre kilométrage actuel via le lien : <https://km-offer-b.assurancesfoyer.be/Fi7MQpM6sdO>. Bonne route !



3 SMS DE RAPPEL

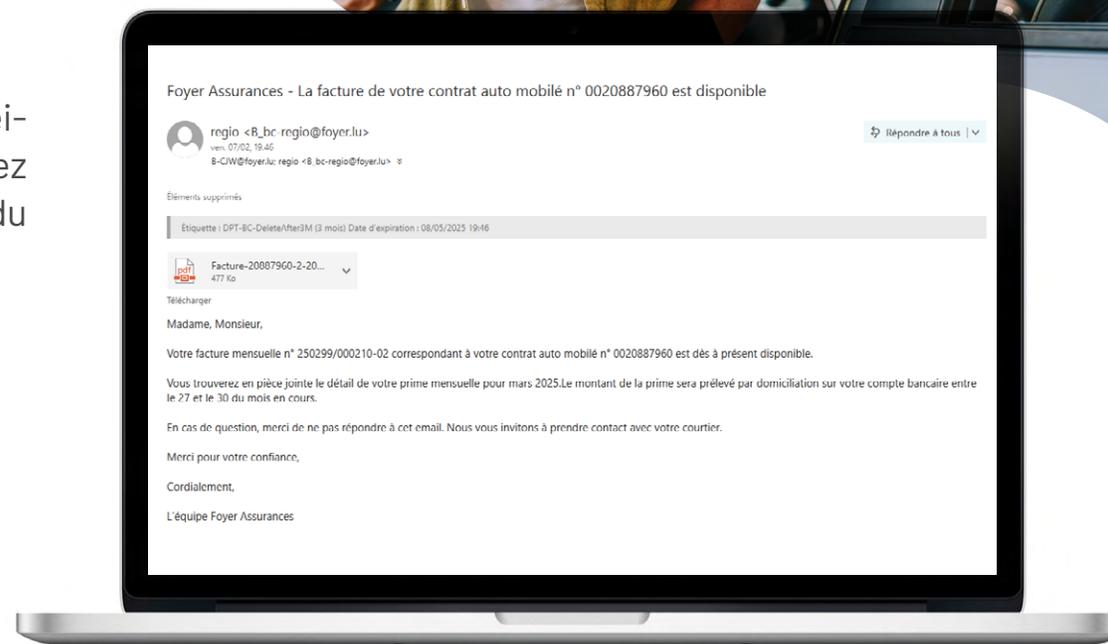
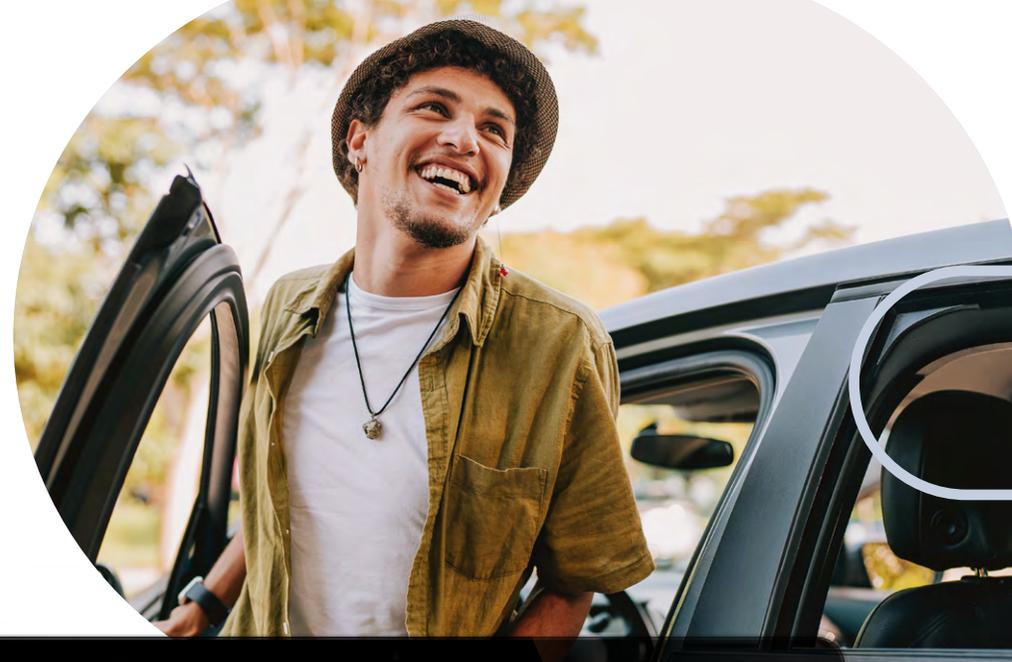
Si votre client ne communique pas son relevé kilométrique, il recevra un SMS de rappel lui demandant de saisir son kilométrage. Votre client aura ainsi la journée pour communiquer cette information.

Si votre client n'encode pas son relevé kilométrique à la suite du SMS de rappel, nous calculerons sa **prime mensuelle sur base du kilométrage précédent**.

Au bout du 3^{ème} mois sans relevé kilométrique renseigné, nous appliquerons des **pénalités**. Vous trouverez plus d'explications dans les Conditions Particulières du contrat.

4 EMAIL DE FACTURATION

Le preneur du contrat recevra, **mensuellement**, sa facture par email.



Et si on parlait de **vos clients** ?

Parce que chaque client est unique, avec des **besoins spécifiques** en couverture d'assurance, nous sommes à votre disposition pour vous conseiller et vous aider dans la gestion de vos dossiers.

Contactez votre **Responsable de secteur**.

www.assurancesfoyer.be

Foyer Assurances S.A. - 12 rue Léon Laval - L-3372 Leudelange (Luxembourg)
FSMA : 1258 - N° entreprise : 0823.448.143

